

REP. Aw, 1 DZ: 1
Chantal el-Thérèse P: 1
c/o Marie Fondation Tunisie
Correspondance

17/2/1997

D/015/108

28/02/97
~~Dir. des Sports~~
Avis?
M

Chantal et Thérèse
c/o Marie Fondation TUMURERE
Tél : 8.5370
Stade Amahoro
Remera/Kigali

Remera le 17/02/1997

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif
Kigali

Objet : Demande d'autorisation
de vente de Boissons
au sein du Stade "Amahoro"

Monsieur le Ministre,

Nous référant aux entretiens que nous
avons eu avec votre agent, le Directeur du département sport,
Monsieur le Ministre, nous osons venir auprès de votre haute
autorité, solliciter votre accord nous permettant de vendre
des boissons dans une des buvettes du stade Amahoro pendant
cette période des tournois des Matches des équipes
panafricaines.

Enfet, comme Monsieur Paterne nous
l'expliqué, nous sommes prêt à accepter ou accomplir toutes
nos conditions.

Dans l'entente d'une suite favorable
à notre requête, veuillez croire à nos sincères gratitudes.

Chantal et Thérèse